

Habilitation Electrique H0B0V Recyclage

HABILIT

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchrone

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Cette formation a pour but de préparer le personnel non électricien intervenant dans des environnements électriques à travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510



Public Visé

Personnel non électricien susceptible de réaliser des opérations non électriques à proximité d'installations électriques sous tension

Permet au personnel non électricien d'accéder aux locaux réservés aux électriciens



Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Etre capable d'identifier les types de courant, leurs effets sur le corps humain

et les moyens de protection collective et individuelle

Etre capable d'identifier les différents acteurs, leurs rôles et leurs missions

Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation
et aux limites du champ d'intervention des travaux non électriques

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations

Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Parcours pédagogique

THEORIE (70%)

L'habilitation électrique :

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité :

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques :

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations :

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques :

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les domaines de tension, les ouvrages et installations :

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique :

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs :

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique :

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique

- Les opérations particulières

- La surveillance de la zone de travail

- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection :

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)

- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail :

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)

- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies :

- Les risques résiduels

- La conduite à tenir

- Les différents moyens d'intervention

-

PRATIQUE (30%)

Cas concrets :

- Mise en situation pratique sur un ouvrage et/ou une installation type

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention des risques électriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples Partie pratique :

Evaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes